



BULLETIN D'INSCRIPTION SUR LA LISTE DES LOUEURS PARTICULIERS

Art 1 : Préambule

La liste des loueurs particuliers a pour but de permettre aux clients de connaître et entrer en contact avec les propriétaires d'appartements ou de chalets qui louent eux-mêmes leurs biens pendant les saisons touristiques.

Le présent bulletin d'inscription concerne par conséquent les propriétaires qui louent leurs biens propres uniquement et gèrent eux-mêmes leur patrimoine immobilier.

Ainsi il est rappelé :

- qu'un particulier ne peut gérer le patrimoine d'autrui s'il n'est pas identifié et légalement déclaré en tant que professionnel.

- que Tignes Développement exige, à titre supplémentaire, qu'un même appartement ne peut au cours d'une même année être répertorié à la fois sur la liste des loueurs particuliers et géré par une agence immobilière. Le choix de gestion du propriétaire pour son appartement doit être exclusif et constant sur une année complète, soit du 1^{er} octobre au 30 septembre.

Art 2 : Attestation sur l'honneur/remise des clefs

Je soussigné,....., propriétaire de l'appartement..... :
m'engage sur l'honneur pour les dispositions suivantes :

- **L'appartement indiqué n'est pas en gestion dans une agence immobilière**
- **L'accueil de mes clients et la remise des clés seront effectués :**

Par mes soins, n° tel :.....

Par mon représentant, coordonnées ci-dessous :

Nom :.....Adresse :.....

.....

.....N° Tel :

dans les conditions suivantes :

.....
.....

- **Une permanence pendant la semaine en cas de problème ou de besoin de la clientèle est assurée par :**

Par mes soins

Par mon représentant, coordonnées ci-dessous :

Nom :

Adresse :.....

.....

N° tel :

Dans les conditions suivantes :

.....
.....

J'ai bien noté que Tignes Développement se réserverait la possibilité de vérifier les informations que je viens de préciser.

Le à

Signature :